

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, cela devient de plus en plus triste d'entendre un député intervenir sur un ton aussi hystérique et malhonnête ici à la Chambre sur une question importante.

J'ai déjà mentionné la participation sur cette grande question de M. Bourassa, de M. Pagé. J'ai mentionné l'analyse de l'honorable Bernard Landry, anciennement ministre des Finances du gouvernement du PQ. Je me permets, vu que le député soulève le sujet, de mentionner l'opinion d'un autre... Si le député me le permet... Une analyse ce matin dans le quotidien *Le Devoir* au sujet justement de la question... Oui, mais il rit du journal *Le Devoir*. Il rit du gouvernement libéral du Québec. Il rit du parti PQ. Il rit de tout le monde sauf de ses vaches.

Alors, monsieur le Président, je pense qu'il est important de lui lire la déclaration suivante du journal *Le Devoir*: «Dans le secteur agricole, le Québec a obtenu la référence explicite à l'article XI du traité du GATT qui l'autorise...» En ce qui concerne «... les importations. Les producteurs laitiers peuvent dormir en paix: les programmes de gestion des approvisionnements ne sont pas visés par l'accord et sont jugés conformes à l'entente du GATT». Le journal *Le Devoir*, comme tous les leaders de l'opinion au Québec, sauf le parti libéral ici à la Chambre, tous les Québécois sont en faveur de l'entente, surtout des dispositions agricoles, et c'est le temps pour le député de cesser de parler de ses vaches et de dire aux Québécois: Nous allons, pour une fois, comme libéraux à Ottawa, vous approuver.

* * *

● (1450)

[Traduction]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE DIFFÉREND DES MANUTENTIONNAIRES DE CÉRÉALES À PRINCE RUPERT—ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT NOMME UN MÉDIATEUR

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, je m'adresse au ministre du Travail.

Il n'est pas sans savoir que le Syndicat national des cultivateurs a proposé un moyen d'assurer les expéditions de grain par le terminal de Prince-Rupert. Les syndiqués sont disposés à reprendre le travail immédiatement si le gouvernement nomme le juge Emmett Hall comme médiateur. Le juge Hall accepterait cette nomination.

Le gouvernement prend-il des dispositions pour nommer le juge Emmett Hall comme médiateur dans le différend au terminal céréalier de Prince-Rupert?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Comme mon collègue le sait, monsieur le Président, un médiateur a été

Questions orales

nommé pour régler ce différend, le 20 mars 1986. Je prendrai quand même cette requête en considération.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Étant donné que la proposition du syndicat national des agriculteurs semble le moyen le plus simple et le plus sûr d'assurer le transport du grain par le terminal de Prince-Rupert, que vous le savez...

M. le Président: Je suis sûr que le député veut formuler correctement sa question. Il peut continuer.

M. Hovdebo: Pourquoi le ministre n'a-t-il pas fait cette nomination?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Comme je l'ai dit, monsieur le Président, il y avait déjà un médiateur dans ce différend, mais je prendrai la proposition en considération.

LA GRÈVE À AIR CANADA—LA POSSIBILITÉ D'INTERROMPRE L'ARRÊT DE TRAVAIL

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail et fait suite à une question antérieure sur le même sujet.

Très souvent dans un conflit du travail, on s'intéresse uniquement aux deux parties en présence et non aux consommateurs comme, par exemple, aux milliers de Canadiens qui s'inquiètent avec raison de leurs projets de déplacements à l'occasion de Noël.

Je pose ma question au ministre: si l'arrêt de travail à Air Canada n'est pas réglé d'ici vendredi prochain, ordonnera-t-il à son médiateur, William Kelly, de discuter avec le personnel et la direction de la possibilité de reprendre le travail durant les Fêtes afin de rendre service à leurs concitoyens?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Étant donné tous les ennuis qu'entraîne ce différend, j'espère qu'il sera réglé avant vendredi prochain.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES DÉCLARATIONS ATTRIBUÉES AU MINISTRE DES TRANSPORTS

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Il est, sans aucun doute, au courant des observations insultantes—à l'endroit des Canadiennes—faites par le ministre des Transports, la semaine dernière, à St-John's, ainsi que dans d'autres villes du Canada, dans le cadre de la campagne du gouvernement tendant à faire accepter aux Canadiens l'accord de libre-échange avec les États-Unis.